

Communiqué de presse

Lausanne, le 5 septembre 2011

La Ville de Lausanne occupera huit migrants pendant trois mois

Collaboration entre l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et le Service des parcs et domaines (SPADOM) de la Ville de Lausanne, un programme d'utilité publique démarre le 5 septembre 2011.

Une équipe de huit requérants d'asile commence ce lundi une série de travaux pour le compte de leur ville d'accueil. Encadrés par un collaborateur de l'EVAM, ils auront pour tâche de récolter et trier les déchets des forêts de Bois-Mermet et de Sauvabelin, d'arracher les plantes exogènes envahissantes et de dégager les cours d'eau de la Louve, du Flon et de la Vuachère. D'autres activités sont également envisageables dans les parcs.

Les huit migrants ont été recrutés par la cellule d'orientation de l'EVAM, qui a sélectionné des personnes résidant dans la région lausannoise, en appartement, foyer ou abri de protection civile, tous statuts confondus. Pour les personnes en procédure d'asile ou au bénéfice d'une admission provisoire (livrets N et F), cette occupation pourra servir de tremplin en vue d'une insertion professionnelle. Pour les personnes à l'aide d'urgence, il s'agit avant tout de leur proposer une activité d'utilité publique. Tous les participants seront sensibilisés à la question du développement durable, effectueront une moyenne de 20 heures d'activité par semaine et toucheront une indemnité qui s'ajoutera à leur assistance mensuelle.

Objet d'une convention entre l'EVAM et la Ville de Lausanne, ce projet pourrait se pérenniser en fonction des résultats. A Moudon et Payerne, de tels travaux d'utilité publique ont été organisés sur de longues périodes, dans le but de favoriser l'intégration des migrants au sein de la population locale.

Renseignements :

- *Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert de la Ville de Lausanne, tél. 079 321 98 71*
- *Etienne Balestra, chef de la division de gestion des sols et des végétaux au service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, tél. 079 455 81 80*
- *Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06*